



## 3<sup>ème</sup> Appel à projets – Date clôture 20 mai 2011

# Projets d'innovation technologique dans la filière automobile

## Mécatronique Automobile et Electrification des véhicules

### 1. Contexte

Rhône Alpes Automotive Cluster et les pôles de compétitivité Arve Industrie et Minalogic, avec le soutien d'OSEO innovation, de la Région Rhône-Alpes et de l'ARDI Rhône-Alpes (Agence Régionale pour le Développement et l'Innovation) ont décidé de lancer un appel à projets pour faire émerger et pour accompagner les projets d'innovation impliquant des PME PMI de la filière automobile de la Région Rhône Alpes.

### 2. Objectif de l'appel à projets

L'appel à projets s'adresse à toutes les entreprises de la filière automobile ayant un projet d'innovation individuel ou collaboratif (PME, laboratoires, centres de recherche,) lié aux domaines suivants :

**Energie** (électrification des fonctions du groupe motopropulseur, réduction des émissions, acoustique et thermique, stockage d'énergie, infrastructures de recharge, battery management systems ...)

**Electronique et capteurs embarqués** (Mécatronique / Contrôle actif, Calculateur embarqué / Multiplexage, Connectique, Aide à la conduite)

**Outils Logiciels et de Mesure** (Simulation / Modélisation / Prototypage Numérique, Supervision fabrication / Test, Acoustique et Vibration)

Cet appel à projets ne s'adresse pas à des projets de démonstrateurs/prototypes de véhicules électriques.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un **accompagnement financier et méthodologique** dans des phases distinctes de leur développement :

**l'étude de faisabilité** : cette phase permettra de structurer et/ou de valider le projet sur ses aspects techniques, commerciaux, juridiques,...

**le montage du partenariat** : cette phase concerne la phase amont d'un projet collaboratif de grande envergure. Le temps homme peut être pris en charge dans l'étude d'impact, la recherche de partenaires, l'accompagnement au montage du dossier...

**la phase de réalisation** : cette phase concerne le développement du projet. En fonction de la taille de l'entreprise, de l'aspect collaboratif ou non, le projet sera orienté vers le financeur adéquat pour l'accompagner dans son développement.

La Région Rhône-Alpes, OSEO et Rhône Alpes Automotive Cluster proposent aux entreprises régionales (TPE, PME-PMI) ou groupements d'entreprises, laboratoires et centres techniques de présenter leur(s) projet(s) d'innovation technologique en vue de l'obtention d'un soutien financier.

En partenariat avec



Vous pouvez bénéficier à toutes les phases du projet d'un accompagnement par un spécialiste du montage de projet de l'ARDI (par exemple recherche de partenaire, construction budgétaire, validation des étapes technologiques).

### **3. Eligibilité**

#### **Projets éligibles**

Les projets retenus répondront aux caractéristiques suivantes :  
sont liés aux domaines technologiques mentionnés dans le paragraphe 2  
sont réalisés sur une période maximale de trois ans  
n'ont pas encore bénéficié d'un financement public portant sur les dépenses éligibles du projet

#### **Entreprises éligibles**

L'appel à projets s'adresse aux entreprises (TPE et PME-PMI), laboratoires\*, centres techniques\* implantées en Rhône Alpes et dont l'effectif consolidé groupe n'excède pas les 2000 salariés. Les groupes industriels de plus de 2000 salariés peuvent être partenaires mais ne seront bénéficiaires d'aucun financement.

\* Un projet porté par un laboratoire ou un centre technique sera obligatoirement collaboratif et devra associer des entreprises au sein du consortium.

### **4. Critères d'évaluation et de sélection des projets**

#### **Evaluation**

Les projets retenus seront évalués selon les critères suivants :  
Caractère innovant : apport d'une solution à un problème non résolu jusqu'à présent ou d'une solution de substitution d'un vif intérêt technique, économique et environnemental  
Réponse à un besoin du marché  
Cohérence avec le plan de développement de l'entreprise  
Plan de rentabilité économique du projet  
Valeur ajoutée environnementale  
Retombées en terme d'emploi et de développement économique durable sur le territoire régional  
Caractère incitatif de l'aide financière, majorée en cas de projet collaboratif

#### **Sélection**

Le Comité de sélection et d'orientation est composé de représentants de la Région Rhône-Alpes, Rhône Alpes Automotive Cluster, d'OSEO, de l'ARDI Rhône Alpes, Minalogic et Arve Industries. Il sélectionnera en fonction des critères d'évaluation les dossiers présentés et les orientera vers les financeurs adéquats ou un accompagnement complémentaire par l'ARDI.  
Une réponse sera envoyée au plus tard le 30 juin 2011.

L'ensemble des dossiers fera l'objet de la part des partenaires d'une totale confidentialité. En cas de sélection, les lauréats devront remplir un dossier final auprès des financeurs. Les dépenses seront prises en compte à partir de la date du dépôt du dossier final auprès des financeurs.

### **5. Dépôt des dossiers**

Les dossiers sont à envoyer **jusqu'au 20 mai 2011** (mais nous vous invitons à prendre contact par avance aux contacts téléphoniques en fin de document) :

Sur format papier, selon le dossier joint, à :

Rhône Alpes Automotive Cluster, Christophe COLLETTE  
c/o Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON - Place de la Bourse - 69289 Lyon cedex 02

En partenariat avec



## 6. Montant de l'aide

Si les projets présentés sont retenus par le comité de sélection, ils pourront bénéficier d'aides suivant les modalités suivantes :

Partenaires	Financement OSEO		Financement Région/Fond structurel européen Feder
Nature du projet	PME Européenne (<250 pers)	Grande entreprise (>250, < 2000 pers)	Organismes de recherche (si minimum 2 partenaires PME<250 pers )
	Phase de faisabilité et montage du partenariat	Subvention maximum de 50% des prestations internes et/ou externes – maxi 50 K€ (100 K€ pour les entreprises de moins de 3 ans)	
Phase de réalisation	Avances remboursables maximum de 40 à 50% du coût du projet Prêts à taux zéro	Avances remboursables maximum de 30 à 40% du coût du projet Prêts à taux zéro	Subvention pour les laboratoires et centres techniques (taux en fonction la nature du projet)

NB : Ce tableau est mentionné à titre indicatif, les modalités d'aides dépendent de la nature du projet et sont soumis à la validation du comité de sélection et des financeurs. Selon l'envergure des projets, d'autres dispositifs financiers pourront être mobilisés.

## 7. Contacts

<p>OSEO</p> <p>Lionel BELY Chargé d'affaires innovation</p> <p>Mail : <a href="mailto:lionel.bely@oseo.fr">lionel.bely@oseo.fr</a> Tél : 04 72 60 57 72</p>	<p>ARDI Rhône Alpes</p> <p>Marie KERMARREC Aide au montage</p> <p>Mail : <a href="mailto:marie.kermarrec@ardi-rhonealpes.fr">marie.kermarrec@ardi-rhonealpes.fr</a> Tél : 04 79 25 36 01</p>	<p>Rhône Alpes Automotive Cluster</p> <p>Christophe COLLETTE</p> <p>c/o Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON - Place de la Bourse - 69289 Lyon cedex 02</p> <p>Mail : <a href="mailto:collette@lyon.cci.fr">collette@lyon.cci.fr</a> Tel : 04 72 40 82 72</p>
	<p>ARVE INDUSTRIES</p> <p>Jean-Marc ANDRE Directeur Général <a href="mailto:contact@arve-industries.fr">contact@arve-industries.fr</a> tél : 04.50.18.73.84</p>	<p>MINALOGIC</p> <p>Jean CHABBAL Délégué Général <a href="mailto:jean.chabbal@minalogic.com">jean.chabbal@minalogic.com</a> Tél : +33 (0)4 38 78 19 47</p>

En partenariat avec

